

# L'ÉCHO DE L'ESPLANADE

LE JOURNAL PIBRACAIS



## Édito

**Denise CORTIJO**  
Maire de Pibrac

Chères Pibracaises,  
Chers Pibracais,

En ce début d'année, c'est avec enthousiasme que je vous adresse mon premier édit, pour partager les réalisations et projets qui ont façonné notre commune depuis 5 ans et revenir sur quelques projets concrets.

Ensemble, nous avons accompli de belles avancées comme l'installation des ombrières photovoltaïques aux écoles, nous nous sommes engagés vers le Zéro déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et bien d'autres réalisations comme l'accès aux personnes à mobilité réduite du chemin de la biodiversité réalisé par l'association Jardin Nature Pibrac.

Nous avons créé la charte de l'urbanisme et du cadre de vie, et nous débutons la restauration du Pavillon Mystère.

N'oublions pas la solidarité et l'entraide qui sont les piliers de notre commune. A travers nos actions sociales nous œuvrons pour renforcer les liens mais aussi faciliter la vie quotidienne. La Maison Départementale de Proximité hébergée par la Maison des Citoyens a vu sa fréquentation augmentée en 2024.

Nous agissons également sur la sécurité : les effectifs de la police municipale ont été doublés passant de 2 à 4 agents. Ils travaillent sur une plage horaire plus importante sur la journée et organisent des patrouilles le week-end. Ils travaillent en partenariat avec la Gendarmerie de Léguevin. Continuons à faire vivre ces valeurs qui nous rassemblent.

Notre futur Centre d'Interventions et de Secours (CIS31) sera opérationnel en fin d'année 2025. Merci à tous nos partenaires pour ce beau projet au service de tous !

Nos enfants et nos jeunes ont toute leur place au cœur de nos priorités, car ils incarnent l'avenir de notre commune. Nous soutenons l'éducation et les loisirs grâce à des structures adaptées. Nous accompagnons la participation citoyenne via le Conseil Municipal des Jeunes, félicitations à la nouvelle équipe de jeunes élu(e)s !

Notre commune s'est engagée pleinement pour le bien-être et la qualité de vie pour nos seniors. Nos actions visent à les accompagner, les valoriser et maintenir leur vie au domicile. Le CCAS est l'interlocuteur privilégié pour répondre à leurs besoins, notamment la livraison des repas à domicile.

Et pour rester en forme rien de tel que la culture et le sport ! La bibliothèque est aujourd'hui gratuite et ouverte également le samedi matin. Nous soutenons les festivals et nous avons réhabilité le stade G. MIGLIORE, et les terrains de tennis en partenariat avec le club.

L'année à venir sera marquée par de nouveaux défis et opportunités. Votre participation reste essentielle pour bâtir une commune dynamique et solidaire. Continuons à avancer ensemble !

Chaleureusement à vous toutes et tous,

**Denise CORTIJO**

# #15

Janvier 2025

## • REPAS DES AÎNÉS

AU CITY STADE  
VENDREDI 25 AVRIL 2025 :

Retrouvez le coupon d'inscription à découper en dernière page.



## • PIBRAC DANSANT

DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025  
DE 14H30 À 18H30  
SALLE POLYVALENTE



RESTONS EN CONTACT

**ville-pibrac.fr**

f X v  
villepibrac

Madame le Maire et/ou ses élus seront présents sur le marché de plein vent chaque dernier mercredi du mois pour échanger avec vous. N'hésitez pas à venir les rencontrer.



## SOMMAIRE



À LA UNE  
> PAGE 3



BILAN MANDAT  
> PAGE 4



LA PAROLE À  
> PAGE 6



TOUS CITOYENS  
> PAGE 7



LES GRANDS RENDEZ-VOUS  
> PAGE 8





# PENDANT L'AUTOMNE

## À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES

**Festival La Mékanik du Rire**  
Du 11 au 13 octobre



**Festi'Jardin**  
Dimanche 10 novembre



**Festival Pyrénicimes**  
Du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre

@Olivier Larrey

**Marché de Noël Anglais**  
Samedi 23 novembre



**Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du futur centre d'incendie et de secours de Pibrac**

Mardi 26 novembre

**Marché de Noël**  
14 et 15 décembre



**Cérémonie d'investiture CMJ**

Samedi 14 décembre

**Cérémonie des Vœux**  
Samedi 11 janvier



**Inauguration PMI**  
Lundi 6 janvier



## NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite à la démission de Camille POUPONNEAU, Denise CORTIJO a été élue Maire par le Conseil municipal le 24 octobre 2024.

Pour joindre Madame le Maire ou l'équipe municipale, vous pouvez adresser votre demande à [mairie@mairie-pibrac.fr](mailto:mairie@mairie-pibrac.fr)

De nouvelles délégations ont été attribuées à de nouveaux adjoints et conseillers.

Vous pouvez aller les consulter sur le site de la ville.



**Denise CORTIJO**  
Maire



**Honoré NOUVEL**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Laurence DEGERS**  
2<sup>ème</sup> adjointe



**Miguel PAYAN**  
3<sup>ème</sup> adjoint



**Brigitte HILLAT**  
4<sup>ème</sup> adjointe



**Franck DUVALEY**  
5<sup>ème</sup> adjoint



**Fanny PRADIER**  
6<sup>ème</sup> adjointe



**Nicolas DELPEUCH**  
7<sup>ème</sup> adjoint



**Laurence TARQUIS**  
8<sup>ème</sup> adjointe

## NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

20 jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été investis le samedi 14 décembre 2024 après les élections qui se sont déroulées dans les établissements scolaires et en mairie les 10 et 11 décembre.

Issus des écoles élémentaires du Bois de la Barthe, de Maurice Fonvieille, de La Salle et du collège du Bois de la Barthe, ces jeunes ont de nombreux projets autour du développement durable, de la culture, du sport et du bien-être qu'ils aimeraient concrétiser. A suivre...



## DÉCISIONS IMPORTANTES

### Conseil municipal du mardi 15 octobre 2024 :

- Convention de mise à disposition gratuite de l'exposition « Cité Laïque » par la Ville de Toulouse à la Ville de Pibrac.
- Fonds de concours agricole de Toulouse Métropole pour la Ferme Maraîchère.
- Adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.



### Conseil municipal du mardi 24 octobre 2024 :

- Election du nouveau maire et des adjoints suite à la démission de Camille POUPONNEAU

### Conseil municipal du mardi 3 décembre 2024 :

- Présentation du rapport annuel sur l'eau et l'assainissement de Toulouse Métropole.
- Projet Led++ du SDEGH.
- Convention de partenariat entre la Médiathèque et le festival du Livre Jeunesse Occitanie.



## RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DEPUIS JANVIER 2025

### DÉCHETS VÉGÉTAUX

Dans le précédent numéro de l'Écho de l'Esplanade distribué en octobre 2024, nous vous communiquons les informations fournies par Toulouse Métropole. Ces informations ont varié au cours des derniers mois, vous trouverez ci-dessous les nouveaux détails fournis par Toulouse Métropole à ce jour.

Nous vous informons que, dès janvier 2025, le service de collecte des déchets verts en porte à porte évoluait vers un abonnement payant (120€/an). Cette collecte est sur inscription en ligne. Ces inscriptions sont prolongées jusqu'au **31 janvier 2025**.

Pour laisser à chacun le temps d'adopter de nouvelles pratiques vertueuses, Toulouse Métropole va compléter **cette offre par un service, également gratuit, de six collectes à domicile, une par mois, au printemps (mars - avril - mai - juin) et à l'automne (octobre - novembre)**.

Inscrivez-vous sur le site internet de Toulouse Métropole : [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, Toulouse Métropole a mis en place un système gratuit de prêt de broyeurs pour tous les habitants afin de les aider à réduire leurs déchets végétaux et à les réutiliser dans leurs jardins.

### ENCOMBRANTS

A partir d'avril 2025, la collecte des encombrants se fera sur rendez-vous sur le site internet de Toulouse Métropole ou par téléphone au 0 800 201 440.

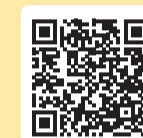
Prendre rendez-vous en ligne :



### Calendrier de collecte des déchets

Depuis janvier 2025, la collecte des ordures ménagères s'effectue le vendredi.

2025



## PROJETS PARTICIPATIFS 2024, LES RÉSULTATS

Suite aux votes des Pibracais en septembre et octobre 2024, **4 projets ont été retenus**.

### 1. INSTALLATION DE DEUX PERGOLAS POUR LES RESTOS DU CŒUR

Installation de deux pergolas devant le local des Restos du Cœur pour que les bénéficiaires et bénévoles restent à l'abri lors des distributions.

### 2. NOS ÉCOLIERS EN SÉCURITÉ

Installation de figurines d'écoliers de la taille d'un enfant sur le chemin de Larriou afin de sensibiliser les automobilistes à lever le pied.

### 3. DES RACINES ET DES LIVRES

Plantation d'arbustes dans l'allée du lotissement rue de l'Aubépine, installation de nichoirs et d'une boîte à livre publique pour les habitants du quartier. Projet en collaboration avec des associations locales : Jardin Nature Pibrac et Entraide Partage Travail.

### 4. TABLE DE PIQUE-NIQUE À LA CHÊNAIE

Installation d'une table de pique-nique sur l'espace vert commun entre le 07 et le 09 rue de la Chênaie afin que les promeneurs revenant du chemin des ânes puissent faire une halte à l'ombre des chênes. Ce lieu permettra aux habitants du quartier de se retrouver.

En savoir plus sur ces projets :





## LES ESPACES VERTS

### TONTE LIMITÉE, BIODIVERSITÉ RAISONNÉE

Au niveau de l'aire des Tambourettes, depuis 2021, la tonte est retardée le plus possible au cours du printemps visant à favoriser la biodiversité. Des panneaux pédagogiques ont été installés le long du chemin *Las Coumos* ainsi qu'un guide qui a été réalisé par la Ville, disponible sur le site de la Ville.

### GUIDE PRATIQUE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Créé en 2021, ce guide, disponible sur le site de la ville, permet de rappeler aux habitants les gestes à adopter face à ces chenilles.

La ville a mis en place une méthode de traitement naturel et écologique, à l'aide de prédateurs tels que les mésanges et chauves-souris grâce à l'installation de nichoirs.

En 2021 :

- 82 % d'occupation des nichoirs
- + 40 éco-pièges posés sur les troncs des arbres sur l'espace public pour capturer les chenilles à l'arrivée du printemps
- 37 pièges phéromones pour lutter contre les papillons femelles avant qu'elles ne pondent.

En 2024 :

- 89 % d'occupation des nichoirs : les mésanges charbonnières sont les plus nombreuses à nicher dans les nichoirs de Pibrac. L'occupation par les mésanges bleues est en progression.
- 165 mésanges sont nées sur Pibrac.

## LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

La ville sensibilise les administrés à la lutte contre les moustiques tigres en rappelant les gestes à adopter chaque année au printemps dans *l'Écho de l'Esplanade*. En 2024, un guide a été réalisé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres afin de recenser le nombre de Pibracais intéressés par l'achat de pièges pondoir et de pièges à moustique. Du sable dans les cimetières est à disposition afin de remplir les coupelles de fleurs dans le but d'éviter leur prolifération.

## CHEMIN DE LA BIODIVERSITÉ

L'association *Jardin Nature Pibrac* a créé le *Chemin de la Biodiversité* aux Tambourettes qui a été inauguré en 2021. Ce chemin de 4 kilomètres est composé de 17 étapes où à l'aide d'un smartphone et de l'application dédiée de flasher les 17 bornes pédagogiques présentes sur le parcours pour mieux connaître et appréhender l'environnement naturel présent. La ville a financé l'accessibilité du chemin aux personnes à mobilité réduite.

## PARTERRES DE FLEURS

Depuis 2020, chaque parterre de fleurs été renouvelés deux fois par an devant la mairie et la médiathèque. A cette occasion est née la *Bourse aux Fleurs* en 2021 afin de donner une seconde vie aux plantes. Les habitants étaient conviés à venir récupérer directement les plantes lors du renouvellement des parterres en lien avec le service des espaces verts de la ville.

À l'automne 2023, l'équipe municipale a décidé pour des raisons écologiques et économiques de planter des parterres de fleurs durables. L'équipe des espaces verts a travaillé sur ce projet et a proposé des plantes méditerranéennes, aux couleurs bleues, blancs, rouges, qui sont économes en eau et résistantes face à la chaleur. Ces couleurs ont été choisies en adéquation avec les lieux (Monument aux Morts, Mairie et plaque de la déclaration des droits de l'homme).

Plusieurs arbres, économes en eau et résistants à la chaleur, ont été plantés sur la commune : des « *Prunus subhirtella autumnalis* » au 9 rue de Bouconne, des « *Euodia* » sur la parcelle du tennis et des « *Cercis siliquastrum* » au 12 rue des Monts d'Oïmes.

Le service technique est désormais doté d'un brûleur thermique afin désherber les ronds-points et abords des bâtiments communaux car l'utilisation des produits chimiques est interdite sur l'espace public depuis 2017. Ce travail sur la mise en place de plantations plus durables et mieux adaptées aux contraintes environnementales a pu être réalisé grâce à un fort investissement de nos agents communaux.

## PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES

Suite au diagnostic sur l'état sanitaire des 48 peupliers le long du courbet au niveau du boulodrome, réalisé en 2022 par Toulouse Métropole, le service *GEMAPI* a procédé au retrait de 11 peupliers et à l'écimage d'une dizaine d'entre eux afin de sécuriser la zone. Ceux qui ont été retirés, ont été compensés par une plantation de nouveaux arbres aux Tambourettes.

# Pibrac s'inscrit durablement dans LA PRÉSERVATION DE SON ENVIRONNEMENT

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### SDEHG : PASSAGE AU LED

La ville de Pibrac adhère au programme *LED ++* du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) afin de remplacer tous les lampadaires de la commune par du LED. En chiffre pour Pibrac :

- 1855 points lumineux rénovés dans le cadre du programme *LED ++*,
- 84 % d'économie d'énergie, soit 462 829 kWh d'économie annuelle d'énergie générée,
- 87161 € d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie de votre commune,
- 55 % de taux d'équipement en LED du parc d'éclairage public après les travaux *LED ++*.

Vous pouvez signaler via l'application « SDEHG Eclairage public », tout dysfonctionnement de lampadaires sur l'espace public.

### EXTENSION DE L'EXTINCTION LUMINEUSE

La mise en place d'une nouvelle plage horaire, 23h-6h, pour l'extinction de l'éclairage public a pris effet fin décembre 2022 sur toute la ville sauf sur les axes principaux afin de réduire les coûts d'électricité et de préserver la biodiversité.

## ALIMENTATION : une charte pour une cantine de qualité

La Ville de Pibrac œuvre depuis de nombreuses années pour une restauration collective de qualité. Pour engager une réflexion globale et mettre en œuvre les transformations qui en découlent, la Ville s'appuie sur l'expertise du réseau *AGORES* dont elle est adhérente depuis 2022.

Ce dispositif valorise les démarches des collectivités qui défendent sur leur territoire une restauration biologique, locale, durable. Les trois principes fondamentaux de la charte sont :

- l'utilisation de denrées sélectionnées et cuisinées dans le respect de la qualité et du goût,
- des restaurants conviviaux, lieux de vie, d'éducation et de citoyenneté,
- une maîtrise de la gestion du service en adéquation avec les objectifs.

Le Conseil municipal a voté en faveur d'un PEDT, *Projet Éducatif de Territoire*, intégrant la notion du « bien manger », en privilégiant les aliments non transformés, issus de l'agriculture biologique ou produits en agriculture raisonnée mais également en circuit court pour limiter notre impact écologique et soutenir une agriculture locale.

Cet impact sur l'environnement est également maîtrisé grâce à une gestion optimisée de notre production de déchets (restauration scolaire, activités manuelles, sensibilisation au zéro déchet) mais également du tri et du retraitement.

### NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES PASSAGES PIÉTONS À LA GARE

Sur le pôle d'échange multimodal de la gare, des passages piétons ont été dotés d'un système lumineux. Appelé *Wattway*, ce revêtement photovoltaïque permet d'éclairer les passages piétons grâce à l'énergie solaire pour plus de sécurité.

### SIGNATURE DE LA CHARTE ECOWATT

La charte d'engagement *Ecowatt* a été signée en septembre 2023 par la Ville. Porté par le *Réseau de Transport de l'Électricité (RTE)* et *l'Agence de la Transition Écologique (ADEME)*, *EcoWatt* est un dispositif de sensibilisation à la consommation d'électricité en indiquant en temps réel le niveau de consommation. En signant cette charte, la mairie de Pibrac marque son implication en faveur d'une consommation responsable de l'électricité.

### PLAN LED TMP

Le TMP a bénéficié, au début de la saison culturelle de 2023, du « Plan LED Spectacle Vivant Occitanie ».

Ce dispositif, qui propose la Région Occitanie, permet aux salles de spectacles comme celle du TMP de renouveler et de remplacer leurs éclairages par des projecteurs LED plus économes.

### INSTALLATION DE 3 OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Trois ombrières sont en cours d'installation à Pibrac. L'objectif est d'accélérer la transition énergétique du territoire et de faire baisser les dépenses de la commune en énergie.

En décembre 2024, la première ombrière au gymnase Coustayrac a été installée. L'installation des ombrières sur le parking du groupe scolaire Maurice Fonvieille et du Bois de la Barthe est prévue pendant les vacances de février 2025.

Puissances :

- Ombrières sur les parking des écoles : 61KWc.
- Ombrière sur le parking du gymnase : 37KWc.
- Auto-consommation dans les écoles.

Ces ombrières équipées de panneaux photovoltaïques permettront d'alimenter en énergie les bâtiments publics attenants, elles seront financées par les économies en énergie réalisées.

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Récemment, installation d'un nouvel éclairage dans les deux gymnases de la Castanette.

## RECYCLIVRE

La Médiathèque propose aux Pibracaises et Pibracais une collecte de livres dont ils souhaitent se séparer avec *Recyclivre* dont ils souhaitent se séparer. La collecte a lieu, chaque année, lors du *Forum des Associations*.

Les Pibracais se sont familiarisés depuis quelques années déjà avec les boîtes à livres présentes près de la salle polyvalente, à la gare et à la Médiathèque ainsi que sur l'Avenue du Balardou en face du Tennis, devant l'école maternelle Maurice Fonvieille et récemment rue de l'Aubépine.

## MARCHÉ DE FOURNITURES DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN

Dans le cadre du renouvellement du marché de fourniture de produits d'hygiène et d'entretien, a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la mairie de Pibrac a souhaité voir apparaître plus de produits « *ECOLABEL* » ou « *ECOCERT* ». Toujours plus soucieuse d'adopter une politique de développement durable et de réduction des impacts sur l'environnement, la ville a à cœur de tendre vers l'utilisation de produits dits « propres » pour l'entretien de ses bâtiments, moins agressifs pour les usagers et les utilisateurs.

Ce marché s'inscrit dans la démarche de la certification « *ECOCERT* » de la Restauration de la commune, déjà labellisée « niveau1 », en partie pour son approvisionnement en produits alimentaires Bio et/ou locaux, mais aussi pour ses actions liées au développement durable, notamment dans l'utilisation de produits adaptés.

La restauration scolaire participe chaque année participant à *la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets* et *la Semaine du Développement Durable*.



## UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

La ville de Pibrac, consciente des enjeux du bien vivre ensemble, s'engage dans des projets qui permettent à la fois l'inclusion de tous et en particulier des plus faibles et favorise les événements qui permettent aux Pibracais de se rencontrer, de se divertir, de se cultiver et de partager des moments de convivialité.

### GRATUITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Depuis janvier 2022, l'adhésion à la Médiathèque, l'Esplanade des Mots, est gratuite pour tous les Pibracais. Elle est également ouverte le samedi matin pour ceux qui ne pourraient pas s'y rendre en semaine. La Médiathèque propose tout au long de l'année de multiples ateliers, animations et spectacles gratuits pour petits et grands.



### MAIRIE : HORAIRES PLUS ADAPTÉS

Depuis juin 2024, l'accueil de la mairie est désormais ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.



Ces nouveaux horaires ont été adaptés en fonction de la fréquentation du public et permettent d'aménager du temps d'instruction dédié pour traiter les demandes des Pibracais.

Cette évolution s'accompagne d'une charte d'accueil mise en place dans toutes les structures de la ville dans laquelle les Pibracais peuvent retrouver les engagements pris par les agents comme : assurer un accueil attentif et respectueux et/ou vous accompagner dans vos démarches, etc...

Cette charte reprend aussi les règles à respecter de la part des Pibracais quand ils s'adressent à un agent public notamment en formulant la demande avec respect et courtoisie.

### COMMUNICATION - INFORMATION

Depuis 2020, chaque conseil municipal est retransmis en live sur la chaîne Youtube de la ville avec la possibilité de le regarder de manière différée.

Création de cinq newsletters afin de vous tenir informés : 2 sont mensuelles, *Pibr'Actu* et *l'Agenda du Mois*, et 3 sont ponctuelles (en fonction de l'actualité) dont la Newsletter *Travaux, Ecoles et News Jeunesse*. Depuis leur création, le nombre d'abonnés ne cessent d'augmenter. Flashez le QR Code ci-contre pour vous inscrire à la newsletter de votre choix.



#### DEPUIS 2020 :

- 170 newsletters envoyées.
- Près de 20 000 newsletters ont été ouvertes et lues.
- Près de 600 abonnés.
- Refonte de votre journal, *l'Echo de l'Esplanade* dont la fréquence de parution est régulière avec 3 numéros par an. Dans ce journal, l'information pratique pour le quotidien des Pibracais est communiquée et la parole leur est également donnée.

#### DEPUIS 2020 :

- 15 numéros avec une thématique dédiée à chaque numéro : environnement, développement durable, enfance, jeunesse, mobilité, démocratie participative, etc...
- Refonte du site internet en 2023, pour un site beaucoup plus lisible et simplifié pour les démarches et les recherches de renseignements sur Pibrac. Le site répond aux normes de référentiel général d'amélioration et d'accessibilité (RGAA) et dispose donc d'outils en page d'accueil pour le rendre accessible à tous, pour les personnes malvoyantes, dyslexiques, etc...

• L'actualité de la ville et les informations pratiques dans la vie quotidienne sont aussi partagées sur les réseaux sociaux de la ville dont Facebook et Twitter. Depuis 2024, la ville a également créé des pages sur LinkedIn et Instagram. Ces pages sont aussi utilisées pour repartager les événements et activités des associations pibracaises.

- 4 228 followers sur la page Facebook
- 619 abonnés sur Twitter
- 280 sur Instagram (créée en septembre 2024)
- 166 abonnés sur LinkedIn



### CRÉATION D'UNE MAISON DES CITOYENS

Le centre social situé à la gare a déménagé en 2021 en centre-ville au 16 rue Principale sous un nouveau nom : *Maison des Citoyens*.

Inaugurée en septembre 2021, la *Maison des Citoyens* est un lieu ouvert à tous : espace d'écoute, d'échanges et d'initiatives porté par des bénévoles et des habitants, avec l'appui de professionnels. Structure agréée par la CAF, la *Maison des Citoyens* propose des activités et des services visant à favoriser le lien social, l'insertion et le soutien aux familles. La *Maison des Citoyens* permet à chaque personne qui le souhaite de s'impliquer dans l'animation de la vie locale. En 2022, la *Maison des Citoyens* est gérée par la Mairie et non plus par le CCAS de Pibrac.

Depuis le mois de juillet 2023 la Maison départementale de proximité s'est installée à Pibrac, dans la *Maison des Citoyens*. Elle accueille tout usager, sans rendez-vous, 2 jours et demi par semaine, pour les accompagner dans leurs démarches administratives, qu'elles soient numériques ou papier.



#### Quelques chiffres :

- 2021 : 10 ateliers animés par les bénévoles de la MDC
- 2024 : 13 ateliers animés par les bénévoles de la MDC

#### Heures de bénévolat :

- 1548 heures pour l'année 2022-2023
- 2304 heures pour l'année 2023-2024.



### SOCIAL

#### DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis novembre 2022, le CCAS est installé dans ses nouveaux locaux au 10 avenue du Bois de la Barthe, aux côtés du *Relais Petite Enfance*.

La proximité des deux services permet un meilleur accompagnement des familles qui le souhaitent.

#### LA VEILLE ÉDUCATIVE

Le déménagement du CCAS a conduit à la création d'un comité de pilotage de la veille éducative de Pibrac. La veille éducative est un dispositif de prévention permettant de coordonner les acteurs locaux pour agir auprès d'enfants rencontrant des difficultés.

En accord avec les familles, les situations de ces enfants sont évoquées dans le cadre de la cellule de veille, afin de trouver ensemble les propositions qui permettront de faire évoluer favorablement la situation. La coordinatrice de la cellule de veille peut être saisie par tout acteur du champ de l'éducation ou par les familles directement.

#### LE PROJET « 100 PERMIS »

Le projet des 100 permis de Toulouse Métropole s'inscrit dans une action solidaire dans le but d'aider les jeunes à sortir de la précarité. En 2021, 6 jeunes inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle à la Mission locale, ont bénéficié du financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un investissement de 70 heures au sein de la collectivité de Pibrac en signant un contrat d'engagement avec la Mission locale, l'auto-école et le CCAS. Le CCAS de Pibrac a participé à hauteur de 500€ par jeune en complément de la participation de 1000€ de Toulouse Métropole.

Ce dispositif s'appelle désormais « Soutien à la mobilité des jeunes pour faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi », le CCAS a reconduit chaque année sa participation au financement pour 3 jeunes en 2023 et 3 jeunes en 2024.

#### REPAS DES AÎNÉS

Une fois par an, le CCAS de Pibrac organise le Repas des Aînés qui est offert à tous ses Pibracais et Pibracaises âgés de 67 ans et plus, afin de partager un moment convivial et chaleureux. Pour vous inscrire, rendez-vous en dernière page de ce journal.



#### LE MARDI DES AIDANTS

Le CCAS a mis en place le *Mardi des Aidants* qui a pour but d'organiser des temps conviviaux autour de différentes thématiques, pour ceux qui s'occupent d'un proche en perte d'autonomie. Ces ateliers ont lieu à la *Maison des Citoyens* et permettent aussi d'être à l'écoute des aidants, de leur rapporter du soutien et de les accompagner dans leur quotidien. Programme du *Mardi des Aidants* disponible sur le site de la ville.

#### LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le service de portage de repas à domicile, mis en place par le CCAS, pour les personnes en difficulté, leur permet de recevoir des plats équilibrés chez eux pour favoriser leur bien-être au quotidien. Ce service permet également d'alerter sur d'éventuelles situations difficiles qui seraient remarquées par les personnes en charge du portage.

En chiffre :

2020 : 35 | 2021 : 43 | 2022 : 48 | 2023 : 52 | 2024 : 47

#### UNE ASSURANCE SANTÉ POUR TOUS LES PIBRACAIS !

La ville s'était donnée comme objectif la création d'une mutuelle communale. Ainsi, une convention a été signée en novembre 2020 entre le CCAS de Pibrac et *Action*. L'offre « Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins de chacun et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux. Complémentaire Solidaire, elle entre dans le cadre du 100% Santé permettant le 0€ de reste à charge pour les soins d'optiques, d'audiologie ou dentaires. Une permanence se tient un mercredi par mois à la *Maison des Citoyens* pour tout renseignement ou adhésion.

#### SERVICE DE LA NAVETTE MARCHÉ

Deux navettes pour les personnes de plus de 70 ans et/ ou en situation de handicap sont mises en place les mercredis pour faire leurs courses sur le marché de plein vent ou dans les centres commerciaux pibracais.

#### REPAS PARTAGÉ A LA MDC

Un repas partagé a été aussi mis en place à la *Maison des Citoyens* une fois par semaine afin que les usagers et personnels se retrouvent autour d'un repas.





# LA PAROLE aux PIBRACAIS



## RENCONTRE AVEC LES LYCÉENS DU CLUB NELSON MUNDELA



### Qu'est-ce que le Club Nelson MUNDela ? Combien d'élèves y participent ?

Le Club *Nelson MUNDela* est un club MUN (Model United Nations). Les élèves se retrouvent sur la pause méridienne, chaque jeudi, pour débattre en anglais sur des sujets géopolitiques actuels en écrivant des « résolutions » en se basant sur le modèle de fonctionnement des Nations Unies.

Les résolutions (textes de lois), écrites par les élèves représentant un pays, cherchent à répondre à une problématique sur des enjeux géopolitiques et sociaux actuels.

Plusieurs fois dans l'année, les élèves des différents clubs à travers le monde se retrouvent lors de conférences pour débattre sur des thématiques diverses et variées. Elles se déroulent dans des lycées, sur le temps scolaire, et accueillent des élèves des 4 coins du globe.

Chaque élève représente une délégation et va alors proposer des résolutions en fonction des convictions politiques du pays qu'il représente.

Notre club compte une soixantaine d'élèves, mais ce nombre varie en fonction des années et des différents lycées.

### Quels sont les projets/événements auxquels le club va participer en 2025 ?

Cette année, les élèves sont inscrits à 3 différentes conférences MUN. Celle de Tournefeuille (TouMUN VIII), fin janvier ; celle de Milan en Italie (MilanMUN 2025) courant mars ; et celle de Fonsorbes (FonMUN III) début juin.

Nos élèves sont aussi engagés avec la Ville de Pibrac pour un débat citoyen le 26 mars 2025 à la *Maison des Citoyens*.

### Le Club Nelson MUNDela est en partenariat avec la Ville de Pibrac sur les débats citoyens qui se dérouleront le 26 mars 2025 à la *Maison des Citoyens*. Pourriez-vous nous décrire en quoi cela consiste ?

Nous sommes très heureux de vous inviter à participer à un atelier pour apprendre à débattre autour des sujets de l'éco-anxiété et de l'éco-mobilité.

Vous apprendrez les principaux codes d'un débat en suivant le modèle des Nations Unies, avec les différents rôles et procédures pour vous préparer à débattre en incarnant différents acteurs socio-économiques de Pibrac et ses alentours. L'atelier sera présenté par les élèves du club *Nelson MUNDela*.

Dans un monde où la discussion et les échanges se raréfient face à des échanges d'opinion de plus en plus polarisés, nous vous encourageons à venir débattre, exercice crucial à toute démocratie, et faire entendre vos opinions tout en restant ouvert d'esprit.

Quel que soit votre âge, votre profession ou votre lieu de résidence, vous êtes tous les bienvenus entourés de la communauté pibracaise.

Nous espérons vous voir nombreux !



## UNE CENTENAIRE À PIBRAC

Madame Marie AUGÈRE, résidente à l'EHPAD *EDENIS - La Houlette* de Pibrac a eu 100 ans le jeudi 26 Décembre 2024.

Une histoire de vie qui dure 1 siècle, ce n'est pas banal, surtout lorsque celle-ci fut marquée par un dur labeur et des épreuves douloureuses. Quelle résilience !

Fille de Thomas et Marthe LANAU, émigrés espagnols, originaires de SERRADUY, petit village dans la région de l'Aragon, elle est née à Saint Sylvestre sur Lot (47) où elle a grandi avec ses 3 frères.

« Le jour de mes 20 ans, j'ai eu un cadeau : j'ai eu un mari » dit-elle avec humour et tendresse. En effet, elle s'est mariée le 27 Décembre 1944 avec Pierre Augère avec qui elle a eu 3 enfants, Claudine, Monique et Bernard. Depuis 8 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants sont venus compléter la lignée !

Jusqu'à ses 97 ans, elle a vécu dans la maison familiale, construite avec son mari menuisier au-dessus de l'atelier, à Penne d'Agenais (47). Depuis bientôt 3 ans, elle a intégré *La Houlette* suite à une détérioration de son état de santé et une perte d'autonomie.

C'est avec beaucoup d'émotion, d'amour et de respect que ses 3 enfants souhaitent vous faire partager leur fierté et leur admiration.

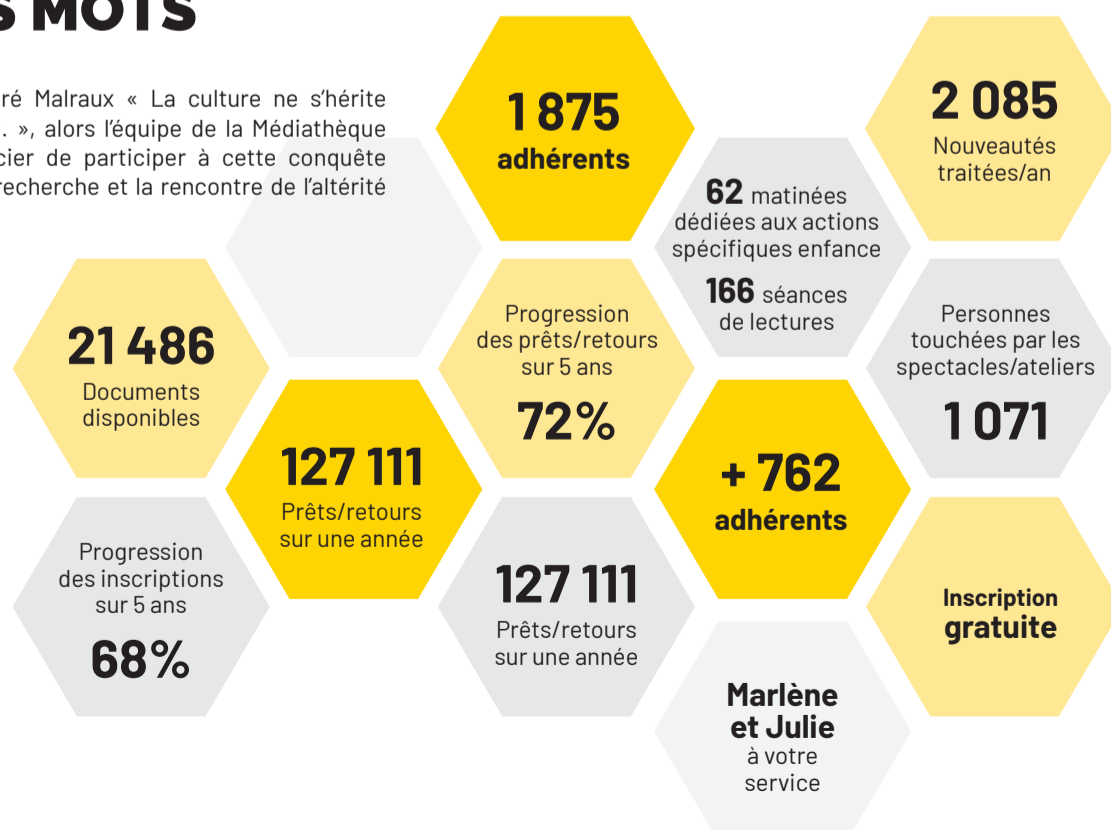
## NOS SERVICES MÉDIATHEQUE ESPLANADE DES MOTS

La médiathèque *Esplanade des Mots* souhaite vous remercier chaleureusement pour votre adhésion à leurs différentes propositions culturelles. L'équipe anime ce service de lecture publique avec le souci sincère de vous satisfaire. Lors de l'achat de livres ou de la programmation d'un spectacle, c'est toujours avec la volonté de répondre au mieux à vos attentes.

Les chiffres de la médiathèque parlent d'eux même et illustrent votre assentiment à ce qu'elle propose depuis quelques années. La médiathèque connaît une progression exceptionnelle de ses adhésions depuis 5 ans : 68% d'adhésions supplémentaires. Cela représente au total 1 875 adhérents qui empruntent des documents au moins une fois par an, soit presque 22% de la population totale pibracaise.

C'est au-delà de la moyenne nationale qui est de 16%. La gratuité de l'adhésion et l'ouverture le samedi matin peuvent expliquer en partie cette progression, mais les échanges avec vous au quotidien font sentir qu'il y a autre chose. C'est peut-être les notions de proximité et de reconnaissance qui ont permis à la médiathèque de se glisser humblement dans votre quotidien.

Comme le disait André Malraux « La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. », alors l'équipe de la Médiathèque souhaite vous remercier de participer à cette conquête universelle qui est la recherche et la rencontre de l'altérité grâce à la culture.





## INCIVILITÉS : L'AFFAIRE DE TOUS

### LE STATIONNEMENT

Pour assurer la sécurité de tous, le trottoir doit rester libre pour les piétons. Stationner sur un trottoir est interdit par l'article R417-11 du Code de la Route et puni d'une amende d'un montant de 135€ pour les contrevenants.

### LA VITESSE

De plus en plus de riverains interpellent la mairie pour signaler leur inquiétude devant les excès de vitesse sur les routes métropolitaines (ex-départementales) limitées à 50 ou 70km/h et ce malgré la présence de panneaux de signalisation, de radars pédagogiques, de ralentisseurs ou de chicanes.

La vitesse en centre-ville ainsi que dans certains quartiers périphériques a été abaissée de 50 km/h à 30km/h pour l'ensemble des usagers, afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Réduire sa vitesse, c'est aussi moins de pollution atmosphérique et moins de nuisances sonores pour les riverains des quartiers.

La chaussée à voie centrale banalisée, aussi nommée « chaucidou » (Chaussée pour les Circulations Douces) chemin de l'ancienne Tuilerie et avenue Maurice Fonvieille, est un type de voie qui, en redéfinissant le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, privilégie la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique.

Les véhicules ne sont autorisés à empiéter sur ce marquage au sol que ponctuellement, lorsque la situation le nécessite lors d'un croisement de voitures. Dans ce cas de figure uniquement, au moins l'un des deux usagers de la route devra impérativement se déporter en partie sur la bande au sol présent à sa droite afin de permettre le passage des deux véhicules, après avoir regardé dans son rétroviseur si un vélo n'est pas à proximité de son véhicule. A la fin du croisement, le véhicule revient sur la partie centrale de la chaussée.

## DÉPÔTS SAUVAGES

Trop de dépôts sauvages sont constatés quotidiennement sur la commune. Ceci peut vous coûter jusqu'à 1 500 euros et coûte très cher à la commune. Afin de ne pas en arriver là, il vous suffit de **prendre rendez-vous en mairie pour la collecte des encombrants ou d'aller en déchetterie.**

A partir d'avril 2025, la prise de rendez-vous sera à effectuer auprès de Toulouse Métropole au 0 800 201 440 ou soit sur leur site : [metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-encombrants](http://metropole.toulouse.fr/demarches/collecte-encombrants)

**Rappelons que l'espace public appartient à tous et que chacun est responsable de sa bonne utilisation. Le respect des règles communes et des personnes est important pour la préservation du bien vivre auquel les Pibracais sont tant attachés.**

## TRIBUNES POLITIQUES

### Des contraintes mais une envie d'agir intacte

Madame le Maire Denise Cortijo l'a annoncé clairement lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 11 janvier dernier, les collectivités territoriales vont devoir se serrer la ceinture. En effet, malgré les incertitudes liées à l'instabilité gouvernementale, nous savons bien que les contraintes budgétaires qui vont peser sur les collectivités territoriales se traduiront de façon très concrète dans le prochain budget de notre commune. Pour le moment, nous n'en connaissons pas le montant exact, mais nous savons que les dotations de l'Etat vont se réduire. Nous travaillons depuis le début du mandat à réduire nos coûts. Nous avons d'ailleurs pris cette année la difficile décision de ne pas offrir de cocktail à l'issue de la cérémonie de vœux.

Nous souhaitons toutefois pouvoir continuer à offrir aux Pibracaises et Pibracais un service public de qualité. Nous voulons continuer à travailler pour toutes et tous et poursuivre nos actions en faveur de nos plus jeunes, de nos aînés, de nos commerces et de toutes nos forces vives. Madame le Maire a ainsi annoncé que le prochain budget ne sacrifierait pas le montant des subventions aux associations car nous croyons fermement que le dynamisme du tissu associatif est particulièrement important pour le bien vivre à Pibrac.

Depuis le début du mandat, nous n'avons eu de cesse de vous présenter les réalités. Par souci de transparence et pour une parfaite information des Pibracais, nous avons organisé des réunions publiques auxquelles vous avez participé sur les

projets importants comme l'urbanisme ou les finances dès lors que cela avait un impact sur votre quotidien. Nous avons par ailleurs rendu disponibles les débats du Conseil Municipal qui sont accessibles sur le site Internet de la ville. Madame le maire et ses adjoints tiennent des permanences régulières en mairie. Elle a également décidé de fixer un rendez-vous mensuel, chaque dernier mercredi du mois, sur le marché de plein vent, pour être au plus près des Pibracaises et Pibracais et pouvoir échanger avec vous. Tous ces moments de partage visent à établir des liens de grande proximité avec vous.

Notre objectif est et restera de vous associer aux décisions qui vous concernent. Vos élus sont à l'écoute et disponibles, mais ils doivent aussi parfois décider pour le bien commun. L'exercice de politiques publiques ne répond jamais à toutes les aspirations individuelles. Dans ce cadre, nous devons parfois faire face à des coûts juridiques non prévus, notamment pour des frais d'avocats liés à des actions intentées devant le tribunal administratif, ou lors de recours en matière d'urbanisme, et qui sont à charge de la commune, même si elle en sort gagnante.

Si nous émettons un seul vœu pour 2025, c'est celui de continuer à travailler ensemble, pour le bien de tous.

## ÉLECTIONS, CRÉATION D'UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE

Pour les prochaines élections, Pibrac disposera d'un bureau supplémentaire et comptera 9 bureaux électoraux au total.

La Préfecture exige qu'un bureau de vote n'excède pas les 1 200 électeurs. Au vu de la croissance démographique de Pibrac depuis quelques années, le service Élections a travaillé sur une nouvelle ventilation des bureaux de vote qui a conduit à la création d'un neuvième bureau.

Pour rappel, les 9 bureaux de vote se situent à la nouvelle école élémentaire Maurice Fonvieille.

### POUR RAPPEL

Dès votre arrivée sur Pibrac ou après un déménagement au sein même de la ville, contactez votre mairie afin de mettre à jour vos nouvelles coordonnées (service élections).

Cette mise à jour permet votre inscription dans le Bureau de vote correspondant à votre nouvelle adresse et vous garantit de recevoir votre nouvelle carte électorale. La Mairie s'assure aussi que la propagande électorale distribuée lors d'élections politiques puisse vous parvenir.

## RETOUR SUR L'EXPO CITÉ LAÏQUE EXPOSITION "CITÉ LAÏQUE" : UNE PLONGÉE AU CŒUR DE LA LAÏCITÉ

Du 16 décembre 2024 au 7 janvier 2025, la *Maison des Citoyens* de Pibrac a accueilli l'exposition « Cité laïque », avec le soutien de la Mairie de Toulouse, récompensée par le « Prix de la laïcité » de la République Française en 2021 et destinée à un public curieux de mieux comprendre ce principe républicain souvent mal interprété.

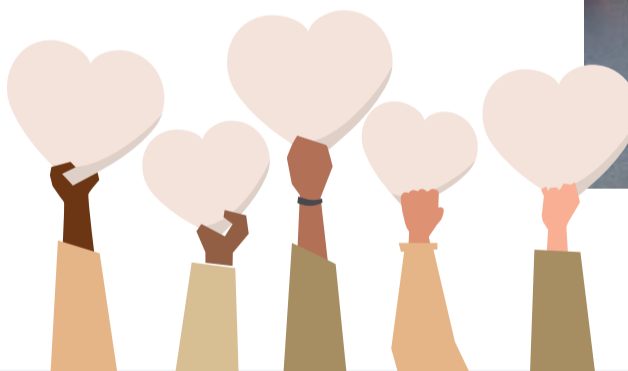
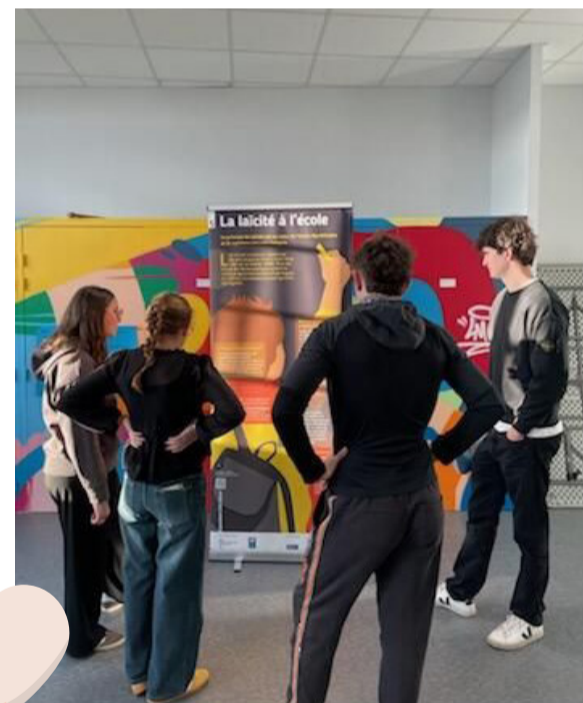
La laïcité, inscrite au cœur des valeurs républicaines, demeure un sujet de débat et parfois de confusion. Bien que fondée sur des textes anciens, elle fait face à des distorsions et à des interprétations qui en brouillent le sens.

Cette exposition a offert aux visiteurs présents, une perspective claire et approfondie sur les multiples facettes de la laïcité, permettant à chacun de mieux comprendre ce principe fondamental :

- Penser et faire vivre la laïcité.
- Liberté d'expression du religieux.
- Espaces publics/privés.
- La laïcité à l'école.
- Genre, droits des femmes et laïcité.

Avec une approche accessible et pédagogique, « Cité laïque » a permis au public présent de mieux comprendre la laïcité, ses implications et ses enjeux contemporains. Ce fut également l'occasion pour certains de découvrir la *Maison des Citoyens* de Pibrac, un lieu d'échange par et pour les habitants.

En complément de cette action, une trentaine d'agents municipaux a pu bénéficier d'une sensibilisation au principe de laïcité.



On a changé d'année, on a changé de Maire !  
On espère enfin changer de politique !

Ce n'est hélas pas gagné car lors de son investiture, Mme Cortijo s'est clairement inscrite dans l'immobilisme. Nous serons donc vigilants !

En attendant ... Très bonne année 2025 !

### DÉMOCRATIE ET AVENIR

Belle et heureuse année 2025 à tous les pibracais et toutes les pibracaises ! Merci à nos associations, commerçants et tous ceux qui animent notre commune.

Ensemble, souhaitons une ville apaisée, où respect et sécurité priment. Que Pibrac brille par sa vitalité, pas par ses faits divers !



# À NOTER DANS VOS AGENDAS



## LES TABLES D'HÔTE

Tous les jeudis, le GEM le Sourire de Simon vous propose de partager un repas au sein de leur établissement au 7 bis ancien chemin de Brax de 12h30 à 13h30.

Information et inscription au  
[gem.toulouse@simondecyrene.org](mailto:gem.toulouse@simondecyrene.org)  
[www.gemlesouriredesimon.fr](http://www.gemlesouriredesimon.fr)



## JANVIER

### LOTO

Salle Polyvalente, Le Rayon de Soleil  
Mardi 28 janvier de 14h30 à 17h

## FÉVRIER

### BOURSE PUÉRICULTURE

Salle Polyvalente, Boucan'Oc  
Dimanche 2 février de 9h à 16h30

### CONCERT DE LA CHANDELEUR

Église, Orgues et Patrimoine  
Dimanche 2 février à 16h

### CONFÉRENCE SUR LES PLATHELMINTES

Salle Polyvalente ou en visio, Jardin Nature Pibrac  
Vendredi 7 Février à 20h30

### PIBRAC DANSANT

Salle Polyvalente  
Dimanche 9 février de 14h30 à 18h30

### REPAIR CAFÉ PIBRAC

Salle polyvalente, Pibraction Environnement  
Lundi 10 février de 17h30 à 20h30

### LOTO

Salle Polyvalente, Le Rayon de Soleil  
Mardi 25 février de 14h30 à 17h

## MARS

### LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

#### Course d'Orientation

Base de Loisirs de Bouconne  
Dimanche 2 mars de 10h à 12h

### CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

Boulodrome, Pétanque Pibracaise  
Dimanche 9 mars à partir de 9h

### LOTO

Simon de Cyrène (7 bis ancien chemin de Brax)  
Dimanche 9 mars de 14h30 à 16h30

### REPAIR CAFÉ PIBRAC

Salle polyvalente, Pibraction Environnement  
Lundi 10 mars de 17h30 à 20h30

### GALA FEMININ DE SAVATE

#### BOXE FRANÇAISE

Grand Gymnase de la Castanette,  
Round Club Multi-boxe Pibrac  
Dimanche 16 mars de 12h à 17h

### BIODIVERS' TIVAL

Jardin Nature Pibrac  
Du 17 au 23 mars

### FÊTE DE LA FORÊT

Base de Loisirs de Bouconne  
Dimanche 23 mars de 11h à 17h

### LOTO

Salle Polyvalente, Le Rayon de Soleil  
Mardi 25 mars de 14h30 à 17h

### DÉBATS CITOYENS

Maison des Citoyens, le Club Mundela  
du Lycée Nelson Mandela  
Mercredi 26 mars de 14h à 18h

### BOURSE DE VÊTEMENTS,

#### JOUETS ET PUÉRICULTURE

Salle polyvalente, Les Clins d'Oeil  
- Samedi 29 mars de 10h à 18h  
- Dimanche 30 mars de 10h à 17h

## AVRIL

### LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES (Visite

#### sentier Nature « Sentier d'écologie »)

Base de Loisirs de Bouconne  
Dimanche 6 avril de 10h à 12h

### CONFÉRENCE SUR

#### LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Salle Polyvalente ou en visio, Jardin Nature Pibrac  
Vendredi 11 avril à 20h30

### REPAIR CAFÉ PIBRAC

Salle polyvalente, Pibraction Environnement  
Lundi 14 avril de 17h30 à 20h30

### CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

Boulodrome, Pétanque Pibracaise  
Lundi 21 avril à partir de 9h

### CHASSE AUX ŒUFS

Base de Loisirs de Bouconne  
Lundi 21 avril de 9h30 à 13h

### LOTO

Salle Polyvalente, Le Rayon de Soleil  
Mardi 29 avril de 14h30 à 17h

# SORTIR

## AU PROGRAMME DU TMP



### Au programme :

#### SPECTACLES

##### RAPUNZEL

Spectacle | English Panto  
Samedi 25 janvier à 15h et à 20h  
Dimanche 26 janvier à 15h  
Mercredi 29 janvier à 18h30  
Vendredi 31 janvier à 20h  
Samedi 1 février à 15h et à 20h

##### LE CARNAVAL DES ANIMAUX

Spectacle | Conte Musical  
Dimanche 9 mars à 16h

##### TRILOGIE FANTASTIQUE

Spectacle | Théâtre Musical  
Samedi 22 mars à 20h30  
Dimanche 23 mars à 16h  
Vendredi 28 mars à 20h30  
Samedi 29 mars à 20h30  
Dimanche 30 mars à 16h

##### CANOÉE

Spectacle | Théâtre Musical  
Vendredi 4 avril à 20h30



### tmp-pibrac.com

Théâtre Musical de Pibrac  
40, rue Principale • 05 61 07 12 11

@ TMP.Pibrac · Théâtre

TMP - Théâtre Musical de Pibrac

## SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 15 au 22 mars 2025. Cet événement rassemble les acteurs de la petite enfance du territoire et permet d'échanger avec les familles et les futurs parents.

## PARTAGER

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de projets citoyens, la *Maison des Citoyens* copilote, avec le collectif *Autisme Pibrac*, le projet « Mon enfant est différent ». Le centre social organise une fois par mois un temps d'échanges pour prendre soin de soi, à destination des parents et des enfants concernés par l'autisme, le TDA/H et les troubles dys... Le projet a pour ambition de proposer un sas de décompression aux familles, sous forme d'ateliers de sophrologie et de groupes de parole, à destination des parents et de leurs enfants (mineurs ou majeurs).

En lien avec une habitante de Pibrac et une socio-esthéticienne, le centre social travaille à la mise en place d'un atelier de socio-esthétique, à destination des Pibracais et des Pibracaises en cours ou post traitements anti-cancéreux. Véritable outil d'accompagnement vers la réconciliation avec son corps, la socio-esthétique participe à la reconstitution de l'image de soi en favorisant un bien-être physique, sensoriel et émotionnel. Les ateliers commenceront début 2025, à raison d'une fois par mois. Les dates seront communiquées ultérieurement par la *Maison des Citoyens*.

### Infos pratiques de la MDC

Maison Des Citoyens  
16, rue principale • 05 62 13 00 94 • [mdc@mairie-pibrac.fr](mailto:mdc@mairie-pibrac.fr)



# LES GRANDS RENDEZ-VOUS

## DÉCOUVRIR

La Médiathèque organise des spectacles  
Jeunesses dans la salle du Petit-Théâtre du TMP.

### AU PROGRAMME

#### SPECTACLE DEDANS-DEHORS

Par la *Compagnie la Muse*, à partir de 2 ans / Mercredi 12 février à 16h30

#### NA'NI ET PUIS UN JOUR TU VIS

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes  
Par la *Compagnie Graspasrossa*, à partir de 8 ans  
Vendredi 7 mars à 20h30 en salle du Conseil municipal (Mairie)

#### BAZ'ART OU L'ART DE QUOI

Offert par le Conseil départemental  
Tout public dès la naissance (crèches et parents) / Jeudi 3 avril à 10h30

#### PETITE CHIMERE

À partir de 3 ans / Mercredi 9 avril à 16h30

#### ATELIER MUSICAL

Animé par *Impulsion classique*, à partir de 8 ans  
Mardi 22 avril à 10h30 à la Médiathèque

Spectacles et ateliers sur réservation auprès de la Médiathèque.

40, rue Principale • 05 61 86 09 69 • [www.mediathèque-pibrac.fr](http://www.mediathèque-pibrac.fr)



@ Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :  
Mardi : 15h-18h30  
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30  
Vendredi : 15h-18h  
Samedi : 9h30 à 12h30



Fermeture estivale du 29 juillet au 17 août inclus.

## REPAS DES AÎNÉS 2025

Denise CORTIJO, maire de Pibrac et son équipe ont le plaisir de vous convier au repas des aînés 2025, offert aux 67 ans et plus, le **vendredi 25 avril 2025 à 12h** au city stade (sous chapiteau) à Pibrac.

Trois solutions pour vous inscrire, munissez-vous du coupon réponse ci-dessous rempli, accompagné d'un justificatif de domicile, de la photocopie d'une pièce d'identité et d'un chèque le cas échéant :

1. Au bureau du CCAS du 7 au 11 avril 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h.
  2. Par voie postale au CCAS : 10, Avenue du Bois de la Barthe 31820 Pibrac.
  3. Par mail à [ccas@mairie-pibrac.fr](mailto:ccas@mairie-pibrac.fr)
- Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 05 62 13 93 93.

### COUPON RÉPONSE

Nom - Prénom (+ coordonnées du conjoint éventuellement) :

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Mail : ..... Tel : .....

Nombre de personnes 67 ans et + (gratuit) .....

Nombre de personnes -67 ans : 35€/pers. : .....

Chèque à l'ordre du Trésor Public.